

ARRÊTÉ N° 2024 - 36

RELATIF AU JURY D'EXAMEN DU CERTIFICAT D'ÉTUDES POLITIQUES (CEP) – 2024-2025

L'Administrateur provisoire de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'IEP n°2019/07/06-12 du 6 juillet 2019 relative à la modification du règlement du CEP ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du certificat d'études politiques pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés :

Présidente : Madame Delphine CHAZALON

Membres : Madame Émilie COULON et Madame Émilie ROMERO

Article 2 : La Secrétaire général et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2024.

Franck BIGLIONE,
Maître de Conférences,
Administrateur provisoire.



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 18/11/2024

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 03/12/2024